

Diplôme inter-universitaire Troubles du Spectre Autistique (TSA)

Présentation

Les candidatures 2024/2025 seront ouvertes du 15 avril 2024 au 30 juin 2024

POUR CANDIDATER, SUIVEZ LES INDICATIONS CI-DESSOUS :

Veuillez vous connecter sur le lien "candidature" dans la rubrique "SUR LE WEB" A droite de votre écran, en-dessous de l'encadré "Contacts"

CONTEXTE :

L'évolution de la compréhension des troubles du spectre de l'autisme s'effectue sous l'impulsion des recherches en génétique, neurosciences, psychologie et psychopathologie. Ces recherches ont modifié, de façon radicale, les représentations que l'on a de ces troubles mais ont conduit aussi à repenser le diagnostic comme l'accompagnement. Mieux appréhender l'évolution de ces connaissances doit permettre aux professionnels de proposer une meilleure « individualisation » de l'accompagnement des personnes avec autisme, non seulement pendant l'enfance mais tout au long de la vie.

OBJECTIFS :

Mieux comprendre l'impact et l'importance de l'évolution des connaissances dans le secteur du diagnostic et de la prise en charge des enfants et adultes souffrant de troubles du spectre de l'autisme.

Utiliser les outils et/ou méthodes les mieux adaptés pour un accompagnement individualisé. Après une présentation générale des connaissances et recommandations actuelles, il sera abordé à travers des ateliers interactifs, le diagnostic différentiel, les différentes méthodes d'intervention et l'accompagnement à tout âge

Admission

Public cible

Personnel soignant et éducatif ayant déjà une expérience professionnelle auprès de personnes avec autisme : médecin généraliste ou spécialiste, infirmier, psychologue, psychomotricien, orthophoniste, kinésithérapeute, ergothérapeute, éducateur spécialisé, enseignant spécialisé, directeur d'établissement, etc...

Contrôle des connaissances

Assiduité aux enseignements :

Présence obligatoire

L'évaluation comporte deux épreuves :

. QCM (1h, examen sur table).

. Grand oral (30 mn, examen oral devant un jury constitué de 2 personnes provenant de l'USMB, de l'UGA, ou du CHS).

Pour obtenir le diplôme, l'étudiant stagiaire devra avoir obtenu une moyenne minimale de 10/20 à chaque partie de l'évaluation (partie « QCM » et partie « Grand oral »). Si l'étudiant échoue le QCM et/ou le grand oral en 1^{ère} session, il est tenu de représenter la/ les épreuve(s) échouée(s) en session.

Infos pratiques :

> Composante : UFR Médecine

Contacts

Responsable pédagogique

Dondé Clément
clement.donde@univ-grenoble-alpes.fr

Gestionnaire de scolarité

Michel Sandra
sandra.michel@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 38 38 83 42

Programme

Modalités : Présentiel et distanciel

Sous réserve du vote CFVU